

Assemblée Générale des Clubs 2006

Samedi 30 septembre 2006

A La Chapelle sur Erdre

Procès Verbal

Représentation : 243 clubs sur 326 soit 74.54 %
Dont 213 clubs libres sur 243 soit 87.65 %
29 clubs foot entreprise sur 52 soit 55.77 %
1 club loisirs sur 31 soit 3.23 %

Nombre de voix représentant les clubs : 2108 sur 2442 soit 86.32 %
Nombre de voix membres individuels : 8 sur 44 soit 18.18 %

8 H 30

JEAN-LUC MARSOLLIER

En préambule, Jean-Luc Marsollier salue toutes les personnalités présentes :

- Monsieur Robert Diat, Député de Loire-Atlantique
- Monsieur Hervé Bocher, vice-président chargé des finances du Conseil Général
- Monsieur Gérard Potiron, Maire de la Chapelle sur Erdre
- Monsieur Marcel Desanti, Président de l'AC Chapelain qui a bien voulu nous accueillir aujourd'hui
- Monsieur Michel Tronson, Président de la Ligue de l'Atlantique
- Monsieur Michel Deniaud, Président du CDOS
- Monsieur Ludovic Béranger, de CASAL SPORT
- Madame Annick Silloray, Crédit Agricole
- Monsieur Jean-Luc Chesneau, Directeur du service des sports du Conseil Général

8 H 45

ROBERT DIAT

Monsieur Robert Diat, député de la 5^{ème} circonscription remercie le Président de l'avoir invité à l'Assemblée Générale des Clubs de Football de Loire Atlantique.

« Je m'engage à poursuivre l'action particulièrement efficace qu'Edouard Landrain a toujours entretenue avec le monde du sport. J'entends être un « député de terrain ». C'est pourquoi n'hésitez en aucun cas à me solliciter si je peux être à vos côtés pour vous aider dans l'accomplissement de vos missions ».

Le Président du District remet à Monsieur Diat le fanion et la médaille du District.

Monsieur Diat remercie l'Assemblée pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé.

Monsieur Desanti présente le club de l'AC Chapelain fort de ses 509 licenciés. Il se félicite des installations du stade du Buisson de la Grolle et sollicite Monsieur le Maire afin de poursuivre l'effort pour équiper de vestiaires le nouveau terrain synthétique dont la ville vient de se doter.

« A la Chapelle, il n'y a pas que l'ACC Football, il y a aussi le club de La Chapelaine qui a la particularité de n'avoir qu'une équipe de vétérans, 2 clubs football entreprise ainsi qu'un club Futsal, le Futsal Club de l'Erdre. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne journée ».

Le Président Jean-Luc Marsollier : « Nous avons la fierté d'avoir ici un des fleurons du football départemental et j'ai plaisir à associer, même s'ils ne sont pas club support de notre assemblée, le Futsal Club de l'Erdre. Pour nous, le football diversifié est une des nouvelles composantes actives de notre discipline.»

« Bienvenue à vous tous et merci d'avoir choisi la Chapelle sur Erdre pour votre importante Assemblée Générale de District. Je pense qu'il était tout naturel que la Chapelle sur Erdre soit terre d'accueil pour le District. En premier lieu parce que c'est ici que le District a son siège, pas très loin de Capellia. Je me souviens avoir vécu ce grand moment d'inauguration avec les grands responsables du Football de l'époque notamment le Président Simonet et le Député Edouard Landrain qui nous a douloureusement quittés il y a quelques temps.

La Chapelle sur Erdre est terre d'accueil du District. La Chapelle sur Erdre accueille aussi le FC Nantes, il ne faut pas l'oublier. C'est sur nos terres que se trouve le site de la Jonelière....

J'ai le souci que la Chapelle sur Erdre soit une ville où tous les sportifs s'épanouissent. C'est une commune qui a un atout exceptionnel : son cadre de vie. J'entends bien le message de Monsieur Desanti, mais il doit y avoir un équilibre et les ressources financières ne sont pas inépuisables.

C'est aussi une population jeune extrêmement dynamique. Un chiffre : sur 17 000 habitants, 6 000 inscrits dans tous nos clubs sportifs. Je me félicite que parmi ces 6 000 licenciés, il y en a environ 550 qui aient fait le choix du football... »

Le Président Jean-Luc Marsollier remercie l'édile remet le fanion et la médaille du District à Monsieur Potiron.

Le Président Jean-Luc Marsollier excuse les services de l'État qui ne seront pas représentés.

Il remercie tous les partenaires institutionnels, la Ligue de l'Atlantique de Football, le Conseil Général, le Ministère de la Jeunesse et des sports ainsi que les deux partenaires économiques privilégiés que sont le Crédit Agricole Atlantique Vendée et Casal Sport au même titre que d'autres partenaires et notamment Michel et Jean-Marc Auray, des Pépinières de l'Erdre, qui ont agréablement décoré cette salle, ainsi que la salle de formation.

Il déclare l'Assemblée Générale Ordinaire 2006 ouverte.

Le Procès Verbal de l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2005 à Petit-Mars, paru dans Atlantique Foot le 21 octobre 2005 (n° 1768) est approuvé à l'unanimité.

Une minute de silence est observée pour les disparus de l'année.

Monsieur le Député
Monsieur le Maire...
Monsieur le Président de l'AC Chapelain,
Mesdames, mesdemoiselles, messieurs,
Chers amis...

A la mi-temps de notre mandature, nous avons la mission de vous rendre compte de notre feuille de route et de vous donner quelques clés de réflexion, en précisant que beaucoup d'actions ont trouvé ou trouvent leur légitimité dans le cadre de l'harmonisation préconisée entre la Ligue Atlantique de Football et ses trois Districts. Ce n'est pas seulement un acte politique, c'est l'engagement et le courage que nous avons, élus, à travailler en cohérence, sur des contrats ou convention d'objectifs qui nous obligent, et c'est justice, à être transparents en termes d'actions réalisées et priorisées.

Plutôt qu'un long discours institutionnel, je m'en tiendrai à jeter un regard sur quelques aspects de la vie de notre centre de gestion.

La Qualité – Vous en avez beaucoup entendu parler. Cette démarche nous a permis de professionnaliser nos services, de tracer, de baliser le terrain entre les permanents, les bénévoles et vous les clubs...

Il y a quelques semaines, nous avons fait le choix politique de ne pas retourner à la certification, qui a un coût. Cela ne nuit en rien à l'engagement que nous avons pris d'une qualité de service à vous rendre, avec la complicité de près de 200 bénévoles qui œuvrent avec efficacité et passion au District. Permettez-moi de les saluer au passage. Ce sont nos fournis...

Violence et incivilités – Le sujet est malheureusement d'actualité. Je ne m'épancherais pas trop sur un geste malheureux et regrettable qui a terni l'extraordinaire épopée des "grands bleus" cet été, mais permettez-moi de vous dire que sur ce sujet, il faut se garder de tout ce qui est excessif. De Zidane, beaucoup en avait fait un Dieu. N'en faisons pas davantage un diable.

Certes, cette image dessert la cause de notre football amateur. Notre jeunesse n'avait pas besoin de cela. L'éducateur que je suis resté est triste. Le président que je suis réproouve ce coup de tête et tous les mauvais gestes, mais pas autant que les mauvais coups que d'aucuns se font un malin plaisir d'asséner à un football que l'on voudrait moribond.

Ne nous trompons pas de cible, le mal existe certes, mais fort heureusement, sur le terrain, les exactions sont rares en comparaison avec la passion (un chiffre : sur 1 million de matchs en France, à peine 1% de dysfonctionnement). Toutefois, dans notre combat contre la violence et la tricherie, il n'y a pas d'excuses. Il nous faut ni minimiser, ni banaliser. Mettons-nous en capacité de situer le niveau de gravité des faits, de faire la part entre la violence de jeu et celle qui se manifeste en dehors des rencontres.

Plus encore, il nous faut réagir aux propos racistes exprimés sur et au bord des terrains de sport. C'est un vrai cancer...

Il n'y a pas de solution-miracle, mais nous nous sommes donné les moyens de suivre les clubs qui dysfonctionnent. Au-delà du cahier des charges imposé à tous ceux qui "fautent" (aux nouveaux clubs aussi, parce qu'il en existe), nous avons mis en place un corps d'observateurs. Observer n'est qu'un premier temps. Il nous faut désormais quantifier, analyser avant d'agir avec des réponses concrètes pour gommer tous les effets néfastes. C'est pourquoi à nos observateurs, il nous faut sans doute penser à former des délégués...

Dans tous les cas, il nous faut instaurer un front uni avec tous les acteurs de terrain (DRDJS, RG, police, services municipaux, etc.), surtout quand la violence s'en prend à l'intégrité physique de nos arbitres, de tous les acteurs, quand de surcroît elle sort du rectangle vert pour se déplacer sur les parkings...

Et au District 44, nous aurons toujours le courage de défendre l'éthique du sport que l'on aime. Nous resterons intransigeants sur les cas de récidive. Nous ne laisserons pas gangrener ce football qui ne doit procurer que du plaisir...

L'exclusion temporaire – Nous avons la nette impression que très peu d'éducateurs, de dirigeants, de joueurs et d'arbitres sont désormais sceptiques sur son application.

Elle donne d'excellents résultats avec une gestion sans souci pour les arbitres. Et c'est d'autant plus heureux que des voix s'élèvent aujourd'hui en faveur de cette mesure pédagogique au niveau fédéral, au niveau de la ligue du football amateur.

N'oublions pas que le District 44 a initié, précédé cette évolution. Nous avons eu cette ouverture intellectuelle, mais je serai tenté de dire que la pertinence de cette action n'a pas été récompensée en termes de résultats. Là où on constate une diminution de 22% des dossiers disciplinaires en Ligue pour la 1^{ère} année d'application (ce n'est pas un indicateur banal. Il y a aussi les effets de l'article 39 bis), chez nous, les dossiers ne régressent pas, bien au contraire, surtout dans les basses divisions...

Quelques aménagements sont sans doute souhaitables notamment avec le système remplaçant-remplacé dans la dernière demi-heure. Sans doute faudrait-il suggérer une plus grande complicité dans la gestion comportementale avec l'avertissement verbal préalable. Cela veut dire que l'arbitre intervienne avec plus de médiation (et non plus en épicier). Nous avons surtout encore besoin de responsabiliser les bancs, les

capitaines. On a laissé sans doute se dégrader dans notre sport cette lèpre de contestation que d'autres n'ont pas.

Retenons que la normalité, la philosophie du sport, c'est de respecter les règles...

L'article 39 bis – Il demeure utile, même si c'est lourd. Une simplification semble opportune. Il y a une prise de conscience des clubs. Il nous faut maintenant valoriser l'accompagnement fait par certains dans leur politique à améliorer leur situation en termes de sanctions.

La formation – C'est le moteur de notre action. Avec la construction d'un outil à votre service, nous lançons un grand chantier. Il s'agit en premier lieu de vous accompagner dans le cadre du plan d'informatisation des clubs. C'est une véritable révolution culturelle qui aura pour avantage de vous faire gagner un temps fou, de mutualiser pour vous des savoirs et des savoir-faire. Cela suppose une réactivité de tous les instants. Un sujet que nous déclinons tout à l'heure dans le cadre d'un plan d'actions de formation.

Sachez toutefois que l'idée de vous recevoir au District pour des réunions d'informations et de formation, n'altère en rien notre volonté de jouer la carte de la proximité, d'aller vers vous, chez vous, pour répondre à vos attentes.

Un CTD à votre service – Notre cœur d'activité, c'est le terrain. Nous avons enfin le privilège de nous attacher officiellement depuis le 1^{er} juillet les services d'un professionnel. Christophe Coursimault est désormais reconnu comme Conseiller technique départemental sous contrat fédéral. Certes. Il œuvrait déjà avec efficacité, dynamisme et compétences pour nous depuis quelques années.

Cette reconnaissance de la DTN, c'est le moins que pouvait attendre et espérer un District comme le nôtre, qui pèse l'équivalent de beaucoup de ligues avec plus de 50 000 licenciés.

Christophe vous dévoilera tout à l'heure les grandes lignes de son action, articulée notamment autour du football d'animation qui doit être et rester un football à la fois ludique et éducatif. C'est le vivier où l'on fabrique le football de demain.

Sa mission, c'est aussi de poursuivre l'accompagnement de proximité auprès des clubs qui sont demandeurs et ils sont nombreux à l'avoir déjà fait. Il s'agit de les aider à obtenir le label FFF. A noter qu'il y a deux nouveaux critères sur la grille d'évaluation : la mise en valeur d'un football citoyen et le turn-over des rôles (permettre à un enfant de ne pas seulement être consommateur du jeu, mais aussi acteur d'une organisation : dirigeant, arbitres).

Sensibiliser les jeunes, dès les premières prises de balles, à la citoyenneté, au respect des autres, à la responsabilisation : c'est notre leitmotiv.

Le football de quartiers – C'est un vrai pari citoyen. C'est un des axes sur lesquels le District a objectivé sa politique. L'idée est noble. C'est de former des éducateurs de quartiers, de permettre à ces gens du football qui connaissent bien leur milieu, les approches et les sensibilités culturelles, d'aider d'autres dirigeants de clubs de zones sensibles à faire face en quelque sorte à des "petits rebelles", de mieux les accompagner dans un contexte qui est, et je pèse mes mots, beaucoup plus défavorable à l'engagement...

Le football féminin – Il décolle. Saint-Brévin a conforté ce qui est beaucoup plus pour nous qu'un frémissement. Il nous reste beaucoup à faire pour fidéliser les jeunes filles, les convaincre de rester au sortir de la mixité. Les centres d'animation féminins fleurissent. A nous tous d'accréditer une volonté de pérennisation de la pratique féminine par des plans d'action locaux, matérialisés, financés. Avec tous les acteurs que vous êtes, soyons les artisans en local de la naissance de groupements féminins.

Voilà pour l'essentiel...

D'autres sujets mériteraient être développés, mais ils ne sont pas de notre seul ressort. Je pense à **la simplification des règlements** – pour préparer l'avènement de la licence unique.

Le fameux **statut de l'arbitrage**, trop contraignant pour nos clubs à l'échelle d'un District, qu'il nous faut aider à dépoussiérer.

La fidélisation est un vœu pieu. On perd autant d'arbitres que l'on en gagne. Aux tous jeunes, on impose plus de contraintes que de plaisir.

Des arbitres, nous pourrions en avoir plus, mais beaucoup préfèrent suivre leurs équipes. Aussi, je voudrais que l'on prenne davantage en considération le rôle de l'arbitre dans nos clubs, qu'on l'associe au projet du club. Nous lançons un gros chantier autour des arbitres de clubs, pour en faire pourquoi pas des arbitres bénévoles certifiés District. Proposons-leur de les suivre, une batterie de tests plus accessibles, sans contraintes, sans soumission.

Il y a aussi une place à faire au référent-arbitre dans le club.

Il y a encore le **Plan d'informatisation des clubs** – Tous les clubs seront équipés au 1^{er} janvier 2007. Cela n'affranchira pas ceux qui ont dit "non" de devoir être informatisés avant le 31 décembre 2006. Je laisserai le soin au président de la Ligue de vous en dire plus.

Pour conclure, je voudrais vous dire combien nous sommes fiers, avec vous, de participer à ce rôle socio-éducatif éminemment important auprès des jeunes et des moins jeunes. J'aimerais que nos amis des médias se focalisent un peu moins sur certaines dérives qui touchent un football qui n'est pas le nôtre, mais qu'ils parlent davantage de tout ce qui se fait à la base en termes de formations, d'accompagnements, d'actions citoyennes...

Sur ce dernier point, je fais un rêve : le remède ne serait-il pas de nous mettre tous régulièrement en situation avant un match :

Se connaître, se parler, c'est déjà se respecter...

Le responsable que je suis s'adresse enfin aux hommes politiques pour leur dire combien j'ai conscience que l'usure guette le bénévolat. En allant dans les clubs, je côtoie fréquemment le découragement, la colère. Je mesure combien aussi la reconnaissance en paroles ne suffit plus.

Alors Mesdames, Messieurs, faites en sorte que tous les bénévoles soient davantage protégés dans la mise en œuvre de leur responsabilité (notamment pénale), qu'ils aient plus encore qu'une reconnaissance substantielle de leur utilité sociale...

Je reste cependant résolument optimiste et persuadé que rien ne pourra remplacer le bonheur simple rencontré sur et autour de nos terrains. Déterminés nous le sommes, passionnés nous le resterons...

Je vous remercie de votre attention...

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Du rapport moral paru dans Atlantique Foot n° 1812 du 8 septembre 2006, je souhaiterai vous entretenir sur deux points particuliers que sont nos effectifs et les dossiers disciplinaires.

A la lecture des différents indicateurs joints à ce rapport moral, nous pouvons constater une stabilité des effectifs dans les catégories seniors et vétérans, 14 777 licenciés en saison 2005–2006 comparés à 14 739 pour la saison 2004–2005.

Mais en faisant la même analyse pour les catégories jeunes, c'est-à-dire les 13 ans, 15 ans et les 18 ans, nous constatons une baisse significative des effectifs. Il y avait 10 897 licenciés cette dernière saison, alors qu'il y en avait 11 215 pour la saison 2004–2005. Cette baisse est le fait de la diminution des licenciés dans les catégories 15 et 13 ans où la baisse des effectifs est d'un peu plus de 5 %.

Nous pouvons faire le même constat, dans les catégories des très jeunes, benjamins, poussins et débutants. Il y a une baisse d'à peine 3% dans les poussins et benjamins, mais la baisse est de près de 7 % dans la catégorie des débutants.

La baisse des effectifs dans les catégories jeunes et très jeunes est toujours préoccupante, car il est toujours difficile de savoir précisément si ces baisses sont le fait de la démographie ou si c'est un désintéressement de notre sport favori par les plus jeunes. Nous devons pousser plus à fond cette étude pour avoir la vérité sur ces données, qui constituent l'avenir de notre football amateur.

Mais il y a des catégories où le phénomène n'est pas le même, en particulier dans le foot féminin où les effectifs sont croissants de plus de 2% au total mais de plus de 23 % chez les débutantes et de 10 % parmi les benjamins. L'accroissement du nombre de licenciées dans le foot féminin est le résultat des actions menées à travers le rassemblement de Saint-Brévin et des différentes actions mises en place pour promouvoir ce sport au féminin.

Dans le foot diversifié, regroupant le foot entreprise, le foot loisir et le futsal, il y a une légère progression de 2% du fait de l'augmentation des licenciés en foot loisirs d'un peu plus de 5%, alors que le foot entreprise connaît une très légère régression de ses effectifs de 1%.

Il y a une catégorie qui a énormément progressé la saison dernière, ce sont les arbitres qui sont passés de 469 à 490, soit une progression de 4,48%, bravo à tous ceux qui œuvrent pour le développement du corps arbitral et qui assurent la promotion et la formation de la grande famille indispensable à notre football.

Je ne voudrais pas terminer ce tour d'horizon des effectifs, sans parler d'une catégorie très importante dans la gestion du football dans l'ensemble du District, sans qu'aucune rencontre ne pourrait se dérouler, c'est la catégorie des licenciés dirigeants et dirigeantes. Vous étiez 5 706 dirigeants licenciés, cette dernière saison, ce qui représente un peu plus de 11% du total des licenciés du District 44 qui comptait 50 448 pour la saison 2005-2006. Ce chiffre de 5 700 dirigeants peut paraître important, mais il ne représente qu'un dirigeant pour 9 joueurs, ce qui est nettement insuffisant pour encadrer correctement tout au long de la saison toutes les équipes, quelque soit leur niveau ou leur catégorie. A travers ce chiffre nous ne pouvons que constater la crise du bénévolat que vous rencontrez dans vos clubs. C'est pour cette raison que l'un des axes prioritaires de la politique du District pour les

saisons futures est la formation et l'information, pour vous aider à recruter et former vos dirigeants. C'est dans ce but que la nouvelle salle du District a été réalisée.

Après l'analyse des effectifs, il y a un point qu'il faut impérativement regarder de près, et je vous engage tous à lire attentivement le compte rendu de cette commission car il concerne les dossiers disciplinaires. Au travers de cette lecture vous constaterez que notre football départemental est malade de la violence.

En effet il y a eu la saison dernière 6 539 dossiers de traités, avec il est vrai, 86% de ces dossiers qui ne l'ont été que pour une inscription au fichier, suite à des cartons jaunes reçus en match. Ce qui est beaucoup plus inquiétant ce sont les 14% restant, les dossiers lourds faisant suite à des incidents graves pendant les rencontres. La commission de discipline a dépêché 22 instructions soit 7 de plus que la saison précédente et a demandé 54 demandes de rapports circonstanciés.

Ces instructions et rapports ont entraîné des sanctions lourdes comme la mise hors compétitions pour manquements répétés à l'éthique sportive et à des suspensions très lourdes pour les joueurs coupables.

Nous l'avons déjà dit à notre dernière Assemblée Générale, les dirigeants du District de Loire Atlantique, continueront de lutter contre cette violence avec toute la fermeté et la rigueur que lui donnent les règlements disciplinaires, sachant que la Fédération a renforcé le code disciplinaire qui sera en application dès la saison prochaine.

C'est à nous tous, dirigeants du District 44, mais également à vous dirigeants, joueurs, spectateurs, d'enrayer cette violence en respectant avec un grand R, les adversaires, les arbitres, les dirigeants et d'une façon générale tous les participants à nos rencontres du week-end. Sans le respect de tous vis-à-vis de tous, il ne pourra y avoir d'amélioration dans le déroulement des rencontres, ce qui à terme entraînera une désaffection de notre sport favori.

Merci de continuer à œuvrer dans ce sens et à travailler pour que votre sport favori reste avant tout une détente et un loisir où la convivialité doit rester la règle d'or.

Je vous remercie de votre attention.

9 H 35

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

GEORGES JOUY

Le Rapport Moral de la saison 2005-2006 paru dans Atlantique Foot le 8 septembre 2006 (n° 1812) est approuvé à l'unanimité.

9 H 43

RAPPORT DE GESTION

THIERRY GUERIN

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Bonjour

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts pour vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 30 juin 2006, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Nous avons donc effectivement à vous faire le compte rendu de l'emploi des moyens financiers mis à la disposition du District de Football de Loire-Atlantique pour la mise en œuvre de sa politique et l'accomplissement de ses missions.

SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

Les principaux événements survenus au cours de la saison 2005-2006 ont été évoqués dans le rapport moral.

Dans l'exposé qui suit, nous limiterons notre compte rendu aux seuls éléments chiffrés concernant la période du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006.

Compte tenu de la tenue de l'assemblée le 30 septembre 2006, nous avons retenu les éléments portés à notre connaissance à la date du 15 août 2006.

SITUATION DE L'ASSOCIATION A LA DATE DU PRESENT RAPPORT ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les comptes 2005/2006 constituent sans aucun doute la dernière saison où les excédents s'afficheront en dizaine de milliers d'euros.

Le recours à un cadre fédéral ainsi que le coût de fonctionnement de la salle de formation réduiront nos excédents dans les saisons à venir.

Ces différents éléments seront abordés dans la présentation des comptes prévisionnels 2006/2007.

En tout état de cause, le financement de nouvelles actions ne pourra se faire que par la recherche de nouvelles sources de financement.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Le bilan, présenté selon les normes du plan comptable, reprend l'ensemble des avoirs et dettes à la date du 30 juin 2006, tandis que le compte de résultat résume de façon chiffrée l'activité du District pour la saison sportive, soit les différents postes de recettes et de dépenses.

Le compte de résultat :

Le total des produits d'exploitation au 30 juin 2006 (hors reprise sur provision) s'élève à 611 312 € contre 591 358 € la saison précédente soit une progression de 3 % et se décompose de la façon suivante :

- Amendes : la progression des amendes pour manque licences compense l'érosion des amendes liées au statut de l'arbitrage alors que les licences vous avaient été remises dès le mois de juin 2005 lors de l'Assemblée Générale de Couëron.
- Subventions : par rapport à la saison précédente, la progression apparaît non significative. Toutefois, au titre de la saison 2004/2005, le District avait perçu le solde de la subvention « Contrats d'Objectifs » de la Ligue Atlantique de Football au titre de la saison 2003/2004 et l'intégralité de cette subvention pour la saison 2004/2005. Au titre de la saison 2005/2006, la forte revalorisation au titre du contrat d'objectifs pluriannuel conclu entre la Ligue du Football Amateur, la Ligue Atlantique de Football et ses trois districts a permis de maintenir un niveau de subventions équivalent.
- Redevances sur licences : revalorisation de la part départementale dans le prix de la licence ;
- Autres produits ; il s'agit principalement de la constatation des dons en nature consenti par notre équipementier et des dons offerts par un nouveau partenaire.

Dans le même temps, les coûts de fonctionnement (hors dotation aux provisions) ne progressent que de 1 %. Le total des charges s'élève à 574 796 € contre 568 199 € et se décompose comme suit :

- Charges de personnel : Sur le plan de la masse salariale, il convient de noter la poursuite des contrats en cours se traduisant notamment par la progression de l'indice, de la prime d'ancienneté pour les permanents et du recours à des vacances pour l'encadrement de la section sportive départementale. En matière de cotisations sociales, le taux de charges moyen progresse du fait de la suppression de l'abattement de 30 % sur les temps partiels, de la hausse de la contribution « formation continue », de la mise en place d'un régime de prévoyance conventionnel.
- Achats : en terme d'équipements sportifs, nos commissions de terrains ont été dotées de tenues vestimentaires ; dépense que nous avons réalisé grâce au concours de nos deux partenaires officiels Crédit Agricole et Casal Sport. De même, la constatation en comptabilité des prestations en nature de notre équipementier contribue à la progression des équipements sportifs.
Par ailleurs, il convient de noter que l'impression de plaquettes de présentation, la confection d'un manuel pour les débutants, la mise en place de nouvelles actions de proximité telles que les spécifiques « Gardiens de but » ou la formation des « Animateurs Accompagnateurs Equipes de Jeunes des quartiers ainsi que le déblocage d'un budget conséquent pour la réussite de la 5^{ème} édition du Fémi-Plage participent également à la progression de nos achats et charges externes.
- Frais de déplacement : la baisse provient de l'absence du rassemblement biennal des débutants à Saint Jean de Monts ainsi que de la tenue de deux assemblées générales au cours de la saison précédente.
- Dotations aux amortissements : la baisse provient d'un changement de méthode d'amortissement du siège du district. Profitant de l'opportunité comptable offerte par le Règlement CRC n° 2002-10, la durée d'amortissement du siège a été portée de 15 ans à 25 ans.

Par ailleurs, les mouvements intervenus sur nos postes de provisions concernent une principalement des charges liées à la mise en service de la salle de formation (inauguration et agréments intérieurs).

Compte tenu de ces données, le résultat d'exploitation ressort à 18 K€ contre 23 K€ au 30 juin 2005.

Après prise en compte du résultat financier (13 K€) et du résultat exceptionnel (5 K€ provenant principalement d'un dégrèvement de taxe sur les salaires), l'excédent dégagé au 30 juin 2006 s'élève à 35 430 € contre 25 964 € au 30 juin 2005.

Les activités de l'Association dépassent très largement leur évaluation monétaire telle qu'elle est retracée dans les comptes présentés : les activités bénévoles et les prestations gratuites ne donnent pas lieu à facturation et parmi les très nombreuses opérations menées en partenariat, la prise en charge par des tiers n'est pas comptabilisée.

Par conséquent, depuis l'an dernier, nous mentionnons en pied du compte du résultat une estimation chiffrée du temps consacré par les bénévoles de l'association à la vie de notre District. Elle est estimée à partir d'un SMIC « Association » établi à partir du SMIC en vigueur au 1^{er} janvier 2006 minoré d'un abattement. La valorisation de cette estimation ressort à 146 K€.

Le bilan :

Le compte de bilan présente la synthèse de la situation patrimoniale de l'Association : ce qu'elle possède (actif) et comment dont elle l'a financé (passif).

La structure de l'actif a quelque évolué par rapport à la saison précédente.

La progression des immobilisations provient de la construction de la salle de formation. Au 30 juin 2006, l'investissement est en cours ; il est réalisé pour un montant de 113 K€ pour un coût total de 401 K€ pour un coût présenté lors de l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2005 à 444 K€. Compte tenu des financements externes obtenus, l'autofinancement a été maintenu à une enveloppe représentant 50 % de l'investissement.

Notons une réallocation du compte courant de la Ligue Atlantique de Football dans l'optique de ce financement par fonds propres ; réallocation conforme à notre feuille de route financière élaborée au début de notre mandature.

En matière de placements, seules des valeurs OPCVM constituent notre portefeuille de valeurs mobilières au 30 juin 2006.

Au passif, figurent les ressources de l'Association composées, pour l'essentiel, des fonds propres qui s'élèvent à 973 072 € ; les fonds propres proviennent des excédents accumulés au titre des exercices précédents.

En matière de dettes, le déblocage du prêt contracté auprès du Crédit Agricole justifie la progression ; prêt à un taux variable révisable actuellement de 3.01 % avec possibilité de remboursement anticipé sans frais.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2006 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent à l'exception de l'application du règlement CRC n° 2002-10 (modifié par le règlement CRC 2003-07) relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs

Ce changement de méthode se traduit par la révision de la durée d'utilité du siège social et des subventions d'investissement perçues lors de la construction du siège. Dans ces conditions, il a été considéré que la durée d'utilité du siège social ressort à 25 ans alors que la durée d'amortissement initialement retenue était de 15 ans. Ainsi, les nouveaux plans d'amortissement du siège social et des subventions d'investissement sont calculés à compter du 1^{er} juillet 2005 sur la durée résiduelle d'amortissement à cette date.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter l'excédent de l'exercice soit 35 430.20 € en fonds de dotation. Compte tenu de cette affectation, le fonds de dotation s'élèvera à 1 008 501.97 €.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes va vous donner lecture de son rapport général.

QUITUS

L'approbation des comptes emportera quitus pour les membres du conseil de district. Nous vous demanderons également de donner quitus au commissaire aux comptes pour l'exercice de sa mission.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de m'avoir prêté attention.

9 H 59

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PATRICK MESSUS

M. Messus, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport sur les comptes annuels du District pour la saison 2005-2006 et certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 2006-2006, de la situation financière et du patrimoine du District de Loire-Atlantique au 30/06/2006.

APPROBATION DES COMPTES FINANCIERS

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

10 H 05

PRESENTATION DES PREVISIONS BUDGETAIRES

THIERRY GUERIN

Lors de l'envoi des comptes 2005/2006, nous avons également joint le budget pour la saison 2006/2007.

Sur ce document figurent les comptes de résultat des trois dernières saisons et le budget pour la saison 2006/2007.

Comme pour la présentation du rapport de gestion, nous utilisons des moyens de vidéo projection sous la forme de graphiques afin de rendre l'exercice de présentation plus lisible.

En terme de ressources, le graphique démontre que depuis 3 saisons le montant des produits a évolué en passant de 531 K€ à 629 K€ soit une progression de 19 % !

La part des clubs dans le total des produits (comprenant les redevances sur licences, les droits d'engagement et les amendes) représentait au 30 juin 2004 64 %. Pour le budget 2006/2007, la part des clubs ne représentent plus que 61 % du budget.

Le développement des subventions octroyées par nos partenaires institutionnels (Conseil Général, DDJS, Ligue Atlantique de Football via le contrat d'objectifs conclu entre la Ligue du Football Amateur et la LAF et ses trois districts) ainsi que l'augmentation et le renforcement de nos partenariats économiques ont largement contribué au développement des ressources du District.

Sur l'analyse des masses, nous constatons une progression des subventions provenant de l'aide fédérale pour la pérennisation de notre emploi jeune par le biais d'un poste de Conseiller Technique Départemental sous statut de cadre fédéral.

Par ailleurs, le conseil de district du 9 juin 2006 a entériné la constitution de frais de dossiers pour l'exclusion temporaire afin que les frais administratifs à raison de 4 € par dossier soient imputés aux clubs ayant dysfonctionné et non mutualisés entre tous les clubs.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation préconisée sur le territoire de la Ligue Atlantique de Football. Elle trouve également sa légitimité alors que, depuis l'instauration de l'exclusion temporaire sur notre territoire, le nombre de dossiers de discipline ne cesse de croître.

Aussi, les droits d'engagement et d'inscription du ressort du district ont subi depuis la première fois depuis 4 saisons une revalorisation afin de tenir compte de l'inflation constatée sur cette période. Rappelons qu'aucune revalorisation n'avait été pratiquée depuis l'instauration de l'euro au 1^{er} janvier 2002.

Quant aux charges d'exploitation, par rapport à la saison 2005/2006, elles progressent de 8.51 % en raison principalement de deux évènements majeurs :

- la pérennisation de notre emploi jeune par un statut de cadre fédéral. Cette évolution marque la fin d'un certain nombre d'exonération et une revalorisation salariale. Cette dépense supplémentaire est inéluctable pour le premier district de France en terme de nombre de licenciés et s'inscrit dans la durée afin que Monsieur Coursimault poursuive sa mission exemplaire en termes d'actions techniques de proximité avec nos clubs tout en respectant la politique technique fédérale.
- la mise en service de la salle de formation se caractérisant notamment par des divers frais d'aménagement, des frais d'inauguration et des frais d'exploitation de cet nouvel outil de travail au service des clubs.

Notons que l'opportunité offerte par les nouvelles règles comptables en matière d'amortissement nous permet d'absorber les frais d'exploitation de la salle de formation sans grever notre budget de fonctionnement. En effet, le coût de l'outil estimé pour le budget 2006/2007 est équivalent à celui constaté pour la saison 2004/2005.

Compte tenu de ces éléments, nous devrions constater un excédent pour la saison à venir.

Au surplus, vous pouvez constater sur les documents que vous avez entre vos mains, qu'une gestion sérieuse de nos placements financiers nous permet d'afficher également un excédent financier.

Sous réserve de respecter le budget prévisionnel, il conviendra de poursuivre notre politique de rigueur budgétaire et de porter tous nos efforts sur l'augmentation de nos produits par le biais de nouveaux contrats de partenariat.

C'est à ce prix que notre assise financière demeurera.

Je vous remercie de votre attention.

PAUSE

A la reprise, Jean-Luc Marsollier salue la présence de Monsieur Jean-Luc Chesneau, Directeur du service des Sports au Conseil Général.

10 H 38

CHAMPIONNAT 18 ANS

YVES ROUAUD

Yves Rouaud, Président de la Commission Départementale des Jeunes propose une suppression, entre la 1^{ère} et la 2^{ème} phase, de la promotion de 1^{ère} division, afin de rendre le championnat de 2^{ème} division plus attractif.

Yves Rouaud propose à l'Assemblée Générale une mise en application de ce projet dès la saison 2006-2007.

Sans observation, le projet est adopté à l'unanimité avec mise en application dès la 2^{ème} phase.

10 H 50

PLAN DE FORMATION

MICHEL VALIN

Michel Valin présente le catalogue des formations 2006-2007 pour les arbitres, éducateurs et dirigeants.

Différents modules pour la formation des dirigeants ont été mis en place :

- les statuts et les règlements
- l'organisation du football
- le rôle des différents acteurs : délégué à la police du terrain, dirigeant accompagnateur
- la fiscalité et la gestion financière des clubs
- les premiers soins, traumatismes et diététique du footballeur

Tous ces modules sont dispensés au District dans la nouvelle salle de formation, dotée de tous les moyens de communication modernes, suivant un planning précis.

Les clubs sont invités à s'inscrire à ces formations gratuites. Ceci permettrait d'éviter certains dysfonctionnements dus à la méconnaissance des règlements.

Néanmoins, nous continuerons à proposer des formations dans les secteurs et dans les clubs qui doivent prendre contact avec leur animateur de secteur.

Jean-Luc Marsollier salue l'arrivée du Président de la Ligue, Michel Tronson.

Christophe Coursimault, Conseiller Technique Départemental présente le plan d'actions techniques 2006-2007.

- Formations diplômantes :
 - Accompagnateur d'équipe de jeunes (AAEJ) : 2 formations dans la saison (US La Baule et Nantes)
1 formation spécifique club de quartiers
 - Jeunes Animateurs (en partenariat avec le Conseil Général) : 15 à 18 ans – Stage de 3 jours à la Toussaint par secteurs – Encadrement par les éducateurs du Conseil Général
Epreuve écrite (validation de la formation) et courant mai, remise de diplôme. Le jeune doit être suivi au sein de son club par un tuteur et doit remplir un livret pédagogique de suivi.
- Formation Spécifique Attaquants et Gardiens de but qui s'adressent à l'éducateur et aux joueurs
 - Gardiens de but : 1 fois par mois (8 mois) ; 5 centres sur l'ensemble du département pour les poussins, benjamins et 13 ans ; encadrement par un éducateur du « pôle gardiens de but » de la Commission Technique pour mettre en place les ateliers
(l'année dernière, 250 jeunes gardiens ont participé à ces actions de formation)
 - Spécifique Attaquants : à titre expérimental, mise en place de 4 dates (RC Orvault en octobre) pour les 16 ans, 17 ans, 18 ans et seniors.
Encadrement par les éducateurs de la Commission Technique.
- Soutien pédagogique aux bénévoles des clubs urbains en partenariat avec le Conseil Général :
Un éducateur brevet d'état est mis à disposition du club pour aider les bénévoles à construire leur séance au cours même de la séance.
- Labellisation des écoles de football : moyen qui permet de faire un audit du club ; démarche d'amélioration de l'école de football au sein du club ; sensibilisation au respect, au ludique, à la connaissance des règles, à l'accueil des enfants.
Au District 44, mise en place d'une labellisation à trois échelon : ballon de bronze, ballon d'argent, ballon d'or.
- Football d'animation :
 - Débutants : des livrets contenant des exercices et jeux éducatifs seront remis aux clubs.
 - Poussins : journées plateaux classiques, journée d'accueil « Georges Boulogne » et deux journées « Festi Foot » (journées éducatives)
 - Benjamins : journées plateaux classiques
Mise en place la saison dernière, à titre expérimental, de groupes de 6. Il s'agit de clubs qui ont beaucoup de benjamins et qui peuvent faire ressortir des équipes plus fortes. Ceci a permis d'éviter des scores disproportionnés en 1^{ère} et 2^{ème} phase.

- Fémi-Plage : découverte et développement de la pratique pour les jeunes filles licenciées ou non licenciées.

Objectifs du Football d'animation :

Faire prendre conscience à chacun de la philosophie du football à effectif réduit : accueil – fair play – respect.

Le football d'animation doit être un football ludique et éducatif, et non pas un football de compétition.

L'enfant doit jouer dans un espace serein et protégé. Sur le terrain, seuls les 2 équipes, plus 2 éducateurs, plus les 3 arbitres sont autorisés.

- Développement du football Féminin
 - Centres d'animation mis en place par la CATRF
 - Tournoi en salle en décembre
 - 13 ans Féminine : participation au tournoi international d'Orvault
 - Fémi Plage : l'année dernière, 600 participantes
- Football en milieu scolaire : Contact avec l'USEP – UGSEL – UNSS pour le foot à l'école primaire
 - Développement du Futsal à l'école : règles extrêmement éducatives
 - Développement des Sections Sportives Locales complémentaires aux clubs avec horaires aménagés
 - Section Sportive Départementale à la Colinière avec l'ouverture cette année une section second cycle (seconde – première – terminale)
 - Partenariat avec le FC Nantes Atlantique : mise à disposition de matériel, échanges avec les meilleurs éléments de la Colinière – Possibilité pour les éducateurs de la Commission Football en Milieu Scolaire d'aller quelques jours en stage au Centre de formation avec les éducateurs du FCNA
- Détections
 - 14 ans : Coupe Nationale 14 ans
 - 12 et 13 ans : évaluation du niveau dans les clubs sur le Challenge 13 ans
 - Féminines : 13 ans qui participent au Challenge 13 ans
16 ans qui participent à la Coupe Nationale

Toutes ces actions sont mise en place grâce au partenariat des clubs qui mettent à disposition leur terrain, les éducateurs qui participent. Remerciements à toute la Commission Technique.

Jean-Luc Marsollier salue l'arrivée d'Henri Émile, entraîneur national.

11 H 17

EXAMEN DES VŒUX

JEAN-LUC MARSOLLIER

Le vœu de l'ASPTT Nantes a été transmis à la Ligue, celui-ci n'étant pas de ressort du District.

Le vœu de Pornic Foot n'a pas été reçu en recommandé, il sera traité au titre des questions diverses.

11 H 20

QUESTIONS DIVERSES

M. Albert, Président de Pornic Foot :

- Justification du vote de l'Assemblée Générale de la saison dernière sur l'amende sur les cartons jaunes ?
Jean-Luc Marsollier répond : « cette question a été présentée au vote de l'assemblée générale par erreur. La décision a été prise par le Conseil de District est justifiée par une harmonisation des tarifs avec la Ligue et dans le souci de ne pas faire supporter à l'ensemble des clubs, les dysfonctionnements de certains ».
- Comment assouplir les règles du statut de l'arbitrage pour que les arbitres qui viennent d'autres centres de gestion puissent compter pour leur nouveau club ?
Jean-Luc Marsollier répond : « le statut de l'arbitrage est un statut fédéral. Il est actuellement en cours de révision. »

Michel Tronson précise : Il y a des mesures qui protègent les clubs formateurs. La révision de l'ensemble des règlements généraux est à l'étude actuellement. Les nouvelles propositions verront le jour au premier semestre 2007.

Arnaud Hasting, Président de l'AS Viarme :

- Réaction du District lors de la mesure de clémence après la Coupe du Monde ?

Jean-Luc Marsollier répond : « La mesure de clémence n'a porté que sur des faits de jeu. Nous n'avons pas à juger une décision fédérale ».

- Football débutants : ouverture aux enfants de 5 ans ?

Jean-Luc Marsollier répond : «une petite désaffection est perceptible chez les 15 ans. Est-ce parce que les enfants commencent trop tôt ? Les structures ne sont pas spécialement adaptées et il y a un manque évident de dirigeants à la base. Cela me permet de rappeler combien tous les enfants doivent être licenciés dès leur plus jeune âge. Je pense aux débutants ».

Michel Tronson précise que la saison prochaine des licences événementielles seront mises en place.

Stéphane Dabet, Président de l'USSA Vertou :

- Appel à la vigilance suite à l'informatisation des clubs ; la charge de travail laissée aux bénévoles va grandissante. Pour nous, les clubs, il devient de plus en plus difficile de gérer toute la partie administrative. L'informatisation doit faciliter la tâche.

Michel Tronson précise : «nous sommes conscients que l'on vit une époque de grande mobilité. Un club sur trois change chaque année de président ou de secrétaire, ce qui fragilise nos structures. Il nous faut créer des moyens de formation permanente, des outils de consultation qui permettent d'avoir des réponses dans la journée. 418 clubs sont équipés, le 2^{ème} déploiement se fera jusqu'en décembre. A partir de janvier, un référent par secteur nous permettra une réactivité permanente.

Joseph Epiard, Président de l'US Guénouvry :

- Il est dommage que nous n'ayons plus accès au service Minitel. Tant que nous ne serons pas informatisé, est-ce qu'il y aura une clémence du District sur la saisie des résultats ?

Michel Tronson répond : « L'offre informatique de la Ligue ne sera pas pérennisée. Le deuxième déploiement a commencé. Des relances ont été adressées aux clubs n'ayant pas répondu. Cela ne les dispense aucunement d'être informatisé au 31 décembre 2006. La Fédération a pris la décision d'arrêter le minitel au 31 août pour des raisons financières entraînant des investissements lourds ».

Le Président de la Ligue ajoute que « Foot club » sera mis à disposition à partir du 1^{er} janvier 2007 gratuitement. Chaque club recevra un code d'accès.

Pour information, après recensement, les arbitres de clubs seront invités prochainement au siège du comité où leur sera remise une chemise aux couleurs du District permettant de les identifier.

Monsieur Bocher excuse Monsieur Ménard pris par ses obligations.

Il fait l'état des lieux de l'intervention du Conseil Général près du football.

- Instauration d'une convention de projet de développement pluriannuel afin d'avoir une meilleure visibilité sur les actions à conduire. Des bilans annuels seront établis ainsi qu'à l'issue des 4 années de convention.

Ces conventions sont articulées autour de quatre objectifs principaux :

- la formation
 - couverture en matériels pédagogiques et logistiques
 - assurer la santé, prévention et accessibilité aux personnes handicapées
 - promotion et aménagement du territoire
- Intervention du Conseil Général sur le département
 - Aide aux collectivités en matière d'équipements (26 projets ont reçu une aide du département pour un montant de 1 500 000 €)
 - Aide à l'acquisition de matériel (35 000 €)
 - Aide à la formation des cadres bénévoles (36 clubs aidés pour 91 stagiaires)
 - Aide aux manifestations sportives (75 manifestations ont reçu une aide du département 20 000 € et 8 500 € en promotion)
 - Aide aux clubs de haut niveau

- Aide aux clubs en milieu urbain (12 clubs soit 80 bénévoles pour un montant de 28 000 €) et rural (40 clubs soit 82 bénévoles pour un montant de 67 000 €) par la mise à disposition d'intervenants ou des animateurs sportifs départementaux
- Formation des jeunes animateurs (159 stagiaires formés sur 6 sites avec un encadrement de 12 éducateurs sportifs du Conseil Général)
- Aide aux clubs en dotation de matériel (chasubles, constri-foot, tableaux pédagogiques pour un montant de 55 000 €).

Au total, la contribution du Conseil Général à l'activité football sur le département la saison passé s'est élevée à un montant d'environ 2 millions d'euros.

Le président, Jean-Luc Marsollier remercie Monsieur Bocher et salue l'excellence des relations avec les élus tout autant qu'avec les services administratifs du Conseil Général.

Le Vice-Président Alain Martin remet le fanion et la médaille du District à Monsieur Bocher.

Medailles d'Argent

Bodo Gilles	ES Pornichet
Gourmelon Gérard	ES Pornichet
Audrain Marcel	SS Bouvron
Olivier Monique	SS Bouvron
Rousseau Marcel	SS Bouvron
Evain Bernard	SS Bouvron
Leguennec Bernard	SS Bouvron
Pouvreau André	CS La Planche
Airiau Michel	CS La Planche
Desmas Bernard	Espérance Crossac
Michel Fabien	Coteaux de la Roche
Gilot André	Commission Discipline
Gasnier Philippe	Commission des Débutants
Roger Daniel	Commission Féminine
Hauray Philippe	Commission Médicale
Guérin Jean-Charles	Commission Technique
Roinsard Daniel	Commission Terrains Equipements

Medailles de Bronze

Elan Jean-Pierre	ES Pornichet
Olivaud Jean-Yves	Espérance Crossac
Nothommes Claude	Espérance Crossac
Boisrobert Gilbert	Espérance Crossac
Desbois Jean-Pierre	Espérance Crossac
Delahaye Yves	Espérance Crossac
Mercier Eugène	St Denis de Mauves
Torres Alfred	St Denis de Mauves
Rousseau Bernard	St Denis de Mauves

Dupin Bernard

St Denis de Mauves

**Jarnoux Alain
Kirion Jean-René
Bécavin Pierre**

**Commission des Débutants
Commission Technique
Commission Foot 7 et 9**

Félicitations aux récipiendaires.

12 H 00

REMISE DE DIPLOMES

HENRI ÉMILE

Après un bref historique de son parcours avec l'équipe de France Henri Émile revient sur la question demandant que l'âge d'accès à la catégorie des débutants soit fixé plus tôt.

« L'accueil ne doit pas être confondu avec compétition. L'accueil, c'est permettre à l'enfant de jouer. Il faut permettre au jeu d'être l'élément formateur de demain. Pour encadrer des enfants, on a besoin de quelques ballons et quelques chasubles. Mais une personne doit être là pour organiser le jeu et non pas pour entraîner. On peut accueillir beaucoup d'enfant. Quand on entend que dans les écoles de football on refuse des enfants aujourd'hui, c'est que l'on change l'état d'esprit de ce que doit être une école de football. L'école de football, c'est l'accueil des enfants pour leur permettre de s'épanouir à travers le jeu. Un enfant n'est pas un adulte en miniature. Il faut respecter sa physiologie, son âge. Et un conseil, autant dans les catégories de jeunes il est difficile de demander aux gens de s'investir dans le club, autant dans l'école de football il faut imposer aux parents de s'investir. Ce n'est pas en leur demandant d'être là toutes les semaines, mais demander un engagement de faire un déplacement avec une équipe du club une fois par trimestre, c'est déjà un premier pas. L'école de football, ce n'est pas un droit. C'est un état d'esprit qu'il faut faire admettre aux parents.

Dans le football diversifié, le Futsal est un élément déterminant au niveau du développement de la base, dans des périodes charnières de la saison comme les vacances scolaires ou les gymnases sont ouverts. C'est une pratique qui doit rendre l'enfant meilleur par la maîtrise technique qu'il peut acquérir.

Nous cherchons également à développer le football dans les écoles primaires et les collèges».

Henri Émile remet les diplômes de formateur d'animateurs de quartiers à Oulepin Tahé, Patrice Tahé, Amar Moussaoui et Christophe Coursimault. Hâfed Benali, absent se verra remettre une attestation pour sa participation au stage de formation à Clairefontaine.

Félicitations aux diplômés.

Le Président, Jean-Luc Marsollier clôture l'Assemblée Générale et invite l'assemblée à l'inauguration de la salle de formation.

Le Président,

Jean-Luc Marsollier

Le Secrétaire Général,

Georges Jouy